



force collective

Nous, éducateurs nous engageons à respecter la charte suivante :

- 1 J'arrive au moins une demi heure avant l'entrainement afin d'organiser et préparer l'ensemble de ma séance.
- 2 Je prépare chacune de mes séances sur support en respectant la planification annuelle du coordinateur technique et les principes d'élaboration d'une séance.
- 3 Je porte une tenue adaptée à l'encadrement de l'activité et m'assure que chaque enfant dispose de l'équipement nécessaire pour pratiquer en toute sécurité.
- 4 En collaboration avec le coordinateur technique, j'adapte les entrainements suivant la programmation annuelle mise en place et en fonction des aspects sociaux, physiques et morphologiques, intellectuels et psychologiques des joueurs et joueuses.
- 5 J'assure l'accueil des enfants auprès des parents avant le début des entrainements et m'assure que ces derniers ont bien récupéré leur enfant avant de partir.
- **6** J'accueille les enfants en toute sécurité lors des entrainements mais aussi lors de chaque déplacement.



force collective

7 Je veille à la bonne évolution sur tous les aspects, qu'il soit technique, physique, mental de chaque joueur et joueuse. Je transmets les valeurs éducatives qui sont les nôtres (politesse, respect, solidarité, courage, maitrise de soi).

8 Je privilégie le jeu collectif et la cohésion du groupe.

**9** La victoire est toujours belle, mais il faut accepter la défaite qui fait partie du processus d'apprentissage.

10 Je m'engage à ne jamais invectiver ou critiquer un joueur ou une joueuse devant le groupe (afin d'éviter toute humiliation), mesurer ses paroles et être pédagogue (si une relation venait à se dégrader, en informer la commission discipline et litige pour régler le problème le plus rapidement possible).

11 Je permets à l'ensemble des joueurs et joueuses d'avoir un temps de jeu suffisant sans favoriser la performance d'un joueur ou d'une joueuse (il est interdit de laisser un enfant tout le match sur le banc de touche).

12 J'adopte un comportement exemplaire et je suis un point de repère pour les enfants (respect de l'ensemble des acteurs ainsi que des règles de vie et des règles du jeu).



### force collective

- 13 Je suis à l'écoute des joueurs et des joueuses et assiste à l'ensemble des réunions techniques afin de participer aux débats et projet sportif du club.
- 14 Je m'engage à suivre le programme de formation élaboré par le club afin de satisfaire aux exigences de la pratique.
- 15 Je fais respecter la charte signée par les joueurs et les joueuses en début de saison.
- 16 Je m'engage à m'informer et avoir connaissance des règles de Sécurité, Sportives et Administratives (déclaration d'honorabilité éducateurs).
- 17 Je communique avec mes joueurs et mes joueuses et fais appliquer les us et coutumes de base (Bonjour, au revoir, Merci).
- 18 Je m'assure du bon déroulement du match et en anticipe tout problème éventuel (faire sortir le joueur ou la joueuse au moindre écart de langage ou de comportement agressif).
- 19 Je prends les sanctions nécessaires et en avertis la commission de discipline et litige dès le premier problème.



force collective

- 20 Je transmets les résultats des matchs immédiatement après les rencontres.
- 21 Je suis capable de remplir une feuille de match ou la tablette FMI.
- 22 Je m'engage à transmettre l'ensemble des résultats du weekend et faire part d'éventuelles difficultés rencontrées lors des entrainements, plateaux, matchs ou tournois.
- 23 Je me déplace lors des convocations aux commissions établies par le district si j'y suis invité par le coordinateur technique, manager général ou mon Président.
- **24** J'apporte, dans la mesure du possible, mon aide au club pour la mise en place et la logistique des manifestations sportives, tels que les tournois, et les manifestations extra sportives...
- 25 Un inventaire du matériel utilisé pour la saison sera effectué en début de saison et restitué en fin de saison afin de planifier d'éventuels achats.
- 26 Je m'assure du bon usage du matériel, j'évite tous types de gaspillage qui pourrait entrainer des dépenses inutiles. Autant que possible, je sensibilise les joueurs et les joueuses à cette démarche.



force collective

27 Garant du plan éducatif fédéral pour lequel le club est engagé, j'adopte une attitude irréprochable et en particulier je proscris la consommation de cigarettes, d'alcool ou tout autres produits sur et aux abords des terrains pendant les séances d'entrainements et compétitions auxquels je participe.

28 Garant de la sécurité des joueurs et des joueuses qui me sont confiés dans le cadre de ma mission, je m'engage à respecter l'ensemble des règles en matière de sécurité routière, de fournir un permis de conduire et une attestation d'assurance conforme aux obligations légales en cas d'utilisation de mon véhicule afin d'assurer en toute sécurité le transport de l'ensemble des adhérents participant à la vie du club dans son ensemble.

Nous vous informons que la conduite de nos minibus et des minibus mis à notre disposition par la mairie d'AURAY nécessite un permis de conduire d'une validité d'au moins 2 ans.